

La Mission Locale du Comtat Venaissin

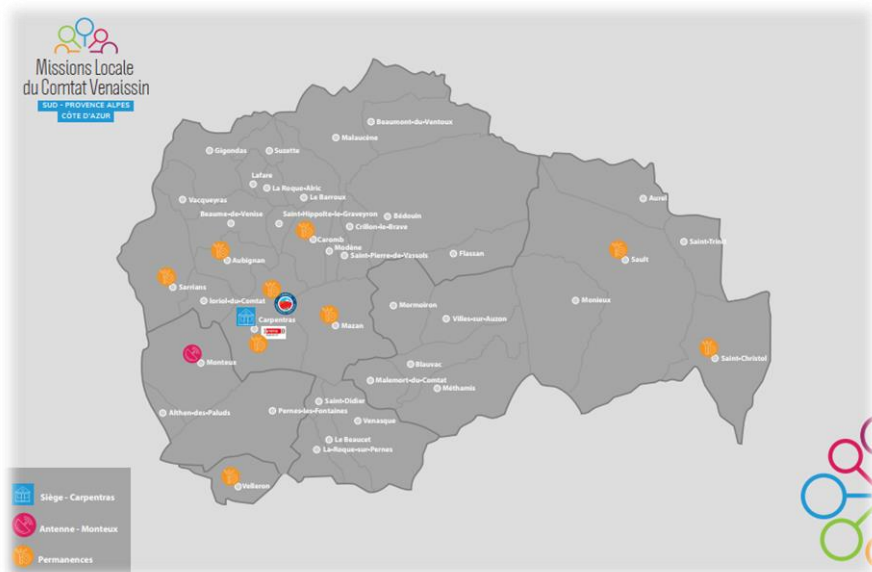
Créées il a plus de quarante ans, les Missions Locales sont l'un des acteurs du Service Public de l'Emploi, **destinées aux jeunes de 16 à 25 ans** confrontés à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Près de 440 Missions Locales en France accompagnent près d'1,1 million de jeunes dont 400 000 accueillis pour la première fois.

La Mission Locale du Comtat Venaissin assure un **service public de proximité**, qui participe à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique locale concertée d'insertion professionnelle et sociale des jeunes, en mobilisant les compétences de l'ensemble des partenaires publics et privés, dont les entreprises.

Les Conseillers de la Mission Locale **accompagnent individuellement** les jeunes de 16 à 25 ans et identifient des solutions adaptées à leurs besoins, dans le champ de l'orientation, l'emploi, la formation, la santé, le logement, la mobilité, l'accès aux droits, à la culture et aux loisirs... Cette **approche globale** est le moyen le plus efficace pour lever les obstacles à l'insertion sociale et professionnelle et permettre une entrée durable dans la vie active.

En partenariat avec les acteurs du territoire et l'ensemble du monde économique, la Mission Locale met en œuvre les principaux **dispositifs d'État personnalisés dédiés à la jeunesse** : le Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) ; la mise en œuvre de la loi relative à l'Obligation de Formation pour les jeunes de 16 à 18 ans sortis du système scolaire sans solution ; le Contrat d'Engagement jeune (CEJ) pour accompagner les jeunes à définir leur projet professionnel et à trouver leur emploi. Le CEJ c'est aussi la possibilité de participer à des activités, de rencontrer des professionnels et des entreprises, et de percevoir une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 528 euros.

Dans le Vaucluse, la **Mission Locale du Comtat Venaissin agit sur un vaste territoire** constitué de 39 communes, de 4 Établissements Publics de Coopération Intercommunale et comptant près 112 000 habitants. Consciente des difficultés que rencontrent certains jeunes pour accéder à son offre de services de droit commun, la Mission Locale s'est engagée, à la demande de sa nouvelle Gouvernance, dans un **maillage de son territoire** : un siège, une antenne et une dizaine de permanences dans différentes communes permettent de **se rapprocher des jeunes**, de les accueillir, les accompagner et les orienter au plus près de leur territoire de vie.



Contact -> Lionel Urdy – lionel.u@milocv84.fr – 04 90 60 25 80

Mission Locale du Comtat Venaissin

42, Rue vigne
84200 Carpentras
04 90 60 25 80
Siret : 400 125 308 000 33
milocv@milocv84.fr